

Le service des impôts des particuliers de Calais
organise ses troupes

C'est parti pour les déclarations de revenus

Il y a des rendez-vous qui peuvent sembler plus agréables, n'empêche : chaque année, peu avant l'été, les déclarations de revenus s'invitent dans les boîtes aux lettres des particuliers. C'est plus ou moins une bonne nouvelle pour les contribuables ; c'est toujours un moment fort pour le personnel du SIP, le service des impôts des particuliers.

Cette nouvelle saison de déclarations de revenu se déroule dans le cadre du GFU, le guichet fiscal unique. « *Maintenant, quand un contribuable vient demander des renseignements au SIP ou dans une trésorerie, nous proposons un service de proximité, on ne doit pas le renvoyer ailleurs*, insiste Brigitte Mollandin, trésorier principal et responsable du SIP. *Tous nos agents ont été sensibilisés à ça. Et quand les situations sont plus complexes, ils peuvent s'appuyer sur des plateformes téléphoniques.* » Pour les gens qui résident dans les alentours, des permanences délocalisées sont mises en place à Guînes, Ardres et Audruicq.

Le Calaisais, bon élève fiscal

Le SIP représente un des plus gros centres du département, dans un mouchoir avec celui de Boulogne-sur-Mer. Elle rassemble une cinquantaine de communes autour du Calaisis et de la côte d'Opale.

« *En 2009, nous avons traité 87 448 déclarations*, souligne Brigitte Mollan-



Brigitte Mollandin s'attend à une forte affluence la dernière semaine de mai.

din. *Et parmi elle, on a reçu 16 115 télédéclarations. Ça marche bien, en 2008, il n'y en avait que 13 700. Depuis 4 ou 5 ans, c'est en pleine progression.* » Pour certains contribuables, la procédure peut être très rapide, « *en trois clics* ».

Par ailleurs, le SIP de Calais peut s'enorgueillir d'avoir des contribuables qui manifestent un vrai sérieux : « *Nous avons plus de 98 % des foyers fiscaux qui déclarent leurs revenus dans*

les temps ». L'an passé, 13 240 de ces déclarations de revenus étaient exactes, soit 16 % : « *Nous avons un objectif situé entre 15 et 20 %. On l'a donc atteint.* » Il s'agit des déclarations préremplies. Les gens n'ont qu'à les lire pour vérifier la véracité des chiffres puis à les signer. C'est un gain de temps pour les familles comme pour les services fiscaux. Les autres déclarations passent au contentieux, ce qui nécessite des échanges de courriers par-

fois lourds et longs. La plupart du temps, la source de ces désagréments est de petites erreurs, des oublis tout bêtes comme une date ou une signature qui manque...

Gare au PPE

« *Un des éléments qui a provoqué des petits soucis l'an passé, c'est la prime pour l'emploi (PPE), concède Brigitte Mollandin. Beaucoup de gens avaient oublié de noter leur durée d'activité. Il nous a fallu tous les relancer.* » Et ça a amené du monde dans les locaux de la rue Descartes : « *Du 20 avril au mai 2009, nous avons accueilli 8 436 personnes à nos guichets* ».

Pour pallier à cette affluence saisonnière, le SIP de Calais a concocté un accueil renforcé : « *Six boîtes pour un accueil en toute confidentialité et trois personnes pour l'accueil commun. On sait juguler l'affluence et le délai d'attente est de 15/20 minutes. Mais on sait que pour les deux dernières semaines de mai, on tournera à 400 personnes par jour.* ». 400, c'est aussi le nombre d'appels reçus quotidiennement par le standard spécialement mis en place en cette période de l'année. La fréquentation quotidienne passe à 600 coups de fil à l'approche de l'échéance fatidique fixée le 31 mai cette année.